

LIBRE OPINION

L'ALENA doit permettre une hausse des salaires et favoriser le respect des droits de la personne

10 octobre 2017 | Texte collectif | Canada



Photo: Graham Hughes La Presse canadienne

Manifestation pour la hausse du salaire minimum à 15 \$ le 15 octobre 2016 à Montréal.

Lettre adressée à Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères, et à Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) vous transmettent la présente correspondance concernant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Étant donné que l'ALENA n'a pas respecté ses promesses pour les travailleuses et travailleurs des trois pays, nous vous rappelons l'importance de faire primer le respect des droits de la personne et ceux des travailleuses et des travailleurs sur les intérêts des entreprises transnationales.

Nous saluons votre ouverture à faire valoir les enjeux sociaux dans le cadre de ces négociations. Toutefois, force est de constater que nous ne pouvons pas juger de l'évolution des discussions, considérant le manque de transparence de ce processus, qui se déroule trop souvent en dehors des institutions démocratiques. Or, les peuples de la planète s'attendent à une amélioration de leur rémunération, comme le démontre la Confédération syndicale internationale dans un récent sondage. D'ailleurs, on y constate que 81 % de la population canadienne ne trouvent pas que le salaire minimum est suffisant pour avoir une vie décente.

En tant qu'organisme de solidarité internationale, le CISO collabore depuis nombre d'années avec plusieurs partenaires mexicains. Depuis l'adoption de l'ALENA, il a observé la dégradation non seulement des conditions de vie et de travail, mais aussi du respect des droits fondamentaux au Mexique. Le dumping de produits agricoles et l'accaparement des terres par les compagnies minières ont mené à la destruction du mode de vie traditionnel paysan et à une dégradation de la souveraineté alimentaire. La masse de la population paysanne pauvre et désœuvrée a créé un bassin de main-d'oeuvre bon marché pour les grandes transnationales, affaiblissant du coup l'économie locale. Au Mexique, rappelons qu'uniquement 10 % de la population est syndiquée et que, parmi ces 10 %, 90 % le sont par des syndicats « jaunes », très proches de l'État, défendant le plus souvent les intérêts des grandes compagnies. Tout cela se déroule dans un climat de répression et de violence généralisée ciblant en particulier celles et ceux qui défendent les droits de la personne.

Rappelons que le salaire minimum au Mexique ne s'est pas amélioré : seulement cinq dollars américains par jour. En solidarité avec la population mexicaine, nous souhaitons que votre gouvernement fasse pression pour que les salaires y soient augmentés et que les droits fondamentaux soient mieux protégés.

Salaire minimum à 15 \$

Le RQIC, pour sa part, a fait connaître ses considérations sur le bilan de l'ALENA dans un mémoire transmis en juillet aux Affaires globales du Canada. La répartition inégale de la croissance des 23 dernières années, au bénéfice du 1 %, des grandes corporations transnationales et de leurs personnes dirigeantes, doit cesser. La hausse du salaire minimum à 15 \$ est impérative dans cette perspective. D'ailleurs, la mobilisation s'intensifie aux États-Unis et au Canada en ce sens. Déjà plusieurs provinces ont emboîté le pas. Nous demandons que votre gouvernement applique la même politique dans sa juridiction du travail et qu'il fasse la promotion d'une hausse significative du salaire minimum auprès de ses partenaires dans le cadre de l'ALENA.

Le CISO et le RQIC soutiennent la déclaration trinationale adoptée par des organisations de la société civile du Canada, des États-Unis et du Mexique. Nous partageons l'idée qu'il faille une nouvelle approche des accords commerciaux. Nous souhaitons de meilleurs salaires et l'accès à l'emploi décent dans les trois pays, tout comme le respect des normes internationales du travail, la promotion de la démocratie syndicale, de la liberté d'association et de la négociation collective transnationale. Nous considérons que la ratification des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail par les États-Unis et le Mexique est essentielle pour la conclusion d'une nouvelle entente commerciale en Amérique du Nord.

Ces actions seraient un premier pas vers la mise en place d'une manière plus solidaire de voir les relations entre peuples, où nous pouvons plaider pour la défense des droits, tout en nous souciant de ceux des autres. Le jeu à somme nulle n'existe pas en cette matière. Les droits des populations doivent primer le profit, tout comme la souveraineté des États qui ont la responsabilité de gouverner pour le bien commun.

Cette lettre est signée par :

Michèle Asselin, directrice générale de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale

Nancy Bédard, vice-présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Daniel Boyer, président de la Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ)

Ronald Cameron, coordination du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)

Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Donald Cuccioletta, président d'Alternatives

Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional du Montréal métropolitain (FTQ)

Carolle Dubé, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Sylvain Lapointe, président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des postes - Québec (FTQ)

Jacques Létourneau, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Jean Murdock, président du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et de la Fédération nationale

des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN)

Manon Perron, secrétaire générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)

Richard Perron, président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Luc Vachon, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Claude Vaillancourt, président d'Attac-Québec